



CCI ÎLES DE GUADELOUPE

RÉUNIONS D'INFORMATION DÉCENTRALISÉES EN COMMUNES

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) SOMMES-NOUS PRÊTS ?

18H00

Accueil du public

18H30

Allocutions d'ouverture

- Mot de bienvenue du Vice-président du Territoire - CCI IG
- Madame/Monsieur le(s) Président(s) d'Association(s) de commerçants
- Monsieur Thierry **ROMANOS** - 6ème Vice-président et Président de la Commission Ad'Hoc « Accessibilité universelle dans les ERP » - CCI IG
- Madame/Monsieur le Maire
- Madame/Monsieur le Président de la Communauté de Communes / d'Agglomération

19H00

Les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), les dérogations facilitées et les ajustements normatifs

- M. Jérôme **VALERIN** - Responsable d'Unité Accessibilité et Sécurité Incendie des ERP
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe
Débats (10')

19H30

Les principales règles applicables - Diagnostic des ERP

- M. Didier **BERGEN** - Président - Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Guadeloupe
- M. Jack **SAINSILY** - Directeur - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Guadeloupe
Débats (10')

20H00

La ou les responsabilité(s) encourue(s) sur la mise en accessibilité : La charge des travaux de mise aux normes

- Me Elisabeth **CALONNE** - Avocate - Référente et intervenante pour le compte de l'Ordre des Avocats du Barreau de Guadeloupe
- Me Sylvain **TANTIN** - Président - Chambre Départementale des Notaires de Guadeloupe
Débats (10')

20H30

Les subventions publiques et autres instruments financiers disponibles

- Mme Catherine **ROMUALD** - Directrice adjointe du travail - Intérim du Département Economie de proximité - Pole 3E -
Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Guadeloupe
- Mme Muguette **DAIJARDIN** - Responsable de service Secteur Privé- BpiFrance Guadeloupe & Iles du Nord
Débats (10')

21H00

Entretiens individuels - Clôture

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

SOMMES-NOUS PRÊTS ?



COMMERCES,
CAFÉS, HÔTELS, RESTAURANTS,
PRESTATAIRES DE SERVICES
ARTISANS,...

Dépôt de votre AD'AP avant le

**27 SEPTEMBRE
2015**

> www.accessibilite.gouv.fr



Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un
Etablissement Recevant du Public non accessible
aux personnes en situation de handicap (moteur,
visuel, auditif et mental) :

**Déposez en mairie, votre Agenda d'Accessibilité
Programmée (Ad'Ap), avant le 27 Septembre 2015**

Programmez ainsi vos travaux de mise aux normes
d'accessibilité et vos financements, dans un délai
de 1, 2 ou 3 ans.

**Venez vous renseigner auprès d'experts,
lors de réunions d'information :**

- 25 Juin 2015 à Basse-Terre
- 2 Juillet 2015 à Capesterre Belle-Eau
- 9 Juillet 2015 au Moule
- 16 Juillet 2015 à Saint-François
- 29 Juillet 2015 à Pointe-à-Pitre
- 31 Juillet 2015 à Sainte-Rose
- 3 Septembre 2015 à St-Louis de Marie-Galante
- 8 Septembre 2015 à Pointe-Noire
- 10 Septembre 2015 au Gosier
- 25 Septembre 2015 à Baie-Mahault



CCI ÎLES DE GUADELOUPE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION DES ILES DE GUADELOUPE

Tél : 0590 93 77 34 - 0590 93 77 41 - Mail : accessibilite@guadeloupe.cci.fr - www.guadeloupe.cci.fr

